

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 FÉVRIER 2022

Etaient présents : Patrick NEILZ, maire, Marion RIVERA, adjointe, Guillaume PIARD adjoint, Albane VIDELIER, Christine BARTHE-WEBER, Claudette FEUVRIER, Julien LISSANDRE, Alain PERROT conseillers.

Absents excusés : Antoine PIGNIER, pouvoir à Guillaume PIARD, Nadège BOSSUYT, pouvoir à Christine BARTHE-WEBER, Willy SCHOEPPS, pouvoir à Marion RIVERA.

Secrétaire de séance : Marion RIVERA

1 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 20 janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Marion RIVERA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

2 - INFORMATION DU MAIRE AUX ELUS

Non préemption des parcelles	AC 328	quartier Saint Bonnot	02 a 29 ca
	AC 349	rue de Courchamps	01 a 56 ca
	AC 350	quartier Saint Bonnot	01 a 94 ca

- Le trails des reculées aura lieu le 03 avril 2022. Une journée citoyenne aura lieu en amont en lien avec les bénévoles de l'association du trail afin d'ouvrir un chemin détournant le glissement de terrain entre Montaigu et Vatagna.
- Les travaux de rénovation du réseau d'eau de Vatagna se déroulent bien.
 - Réfection de l'assainissement
 - Compteur d'eau placés à l'extérieur des bâtiments
 - Différentiation du réseau d'eaux de pluie et eaux usées

Des travaux semblables seront prévus dans la rue du 25 août 1944.

- Une réunion a eu lieu pour le renouvellement de la convention du service commun de l'ex Communauté de commune du Val de Sorne. Deux départs à la retraite sont programmés. Gilles GAILLARD, partis au 31 octobre 2021 sera remplacé à partir du printemps. Daniel GRENARD prendra sa retraite à l'automne. Il sera remplacé en 2023.

Un inventaire de l'atelier communal de Montaigu devra être réalisé durant l'année 2022. Nous évaluerons l'outillage que nous garderons à l'atelier et celui qui sera transféré à Macornay.

Le service commun augmente son tarif horaire, il passe de 29 € à 36,00 € /h. Au vu de la qualité et de la rapidité de leur intervention à chaque fois que la commune les sollicite, nous ne sommes pas aller à l'encontre de cette augmentation. Il est important de souligner que ce tarif comprend l'achat de tout le matériel (véhicules, engin, outillage à main,...)

- Le maire et la secrétaire vont travailler cette semaine sur l'élaboration du budget.
- Christine et Patrick ont rencontré le directeur de l'IME, une rencontre intéressante ouvrant sur des partenariats futurs. Un jeune de l'IME est actuellement en stage avec les employés du service commun d'ECLA.
- Une réunion a eu lieu à propos des nuisances du parc et de la salle des fêtes entre le conseil municipal et les habitants concernés. Plusieurs améliorations des aménagements existants ont été proposés par les habitants. Au vu de l'état financier de la commune, le coût de ces différents aménagements pourra être limitant quant à leur mise en place. De plus, une concertation avec les usagers du parc du village pourrait venir enrichir la réflexion de sa rénovation. Une réunion de la commission aménagement aura lieu afin d'étudier les différentes solutions et leur coût. L'objectif est de trouver un compromis entre les besoins des utilisateurs et la tranquillité des riverains.
- La prochaine journée citoyenne aura lieu le 26 mars au matin afin de dégager le belvédère de la roche et nettoyer le village. Monsieur le maire présentera ses « vœux de printemps » ce jour là à 11h45 au parc municipal ou à la salle des fêtes autour d'un pot de l'amitié.

3 - ADHESION AU PEFC

L'adhésion au Programme de reconnaissance des certifications forestières permet aux bois issus des forêts communale d'être labélisée comme provenant d'une forêt gérée durablement. Les autres communes jurassiennes adhèrent à ce label.

Vote : 11 voix pour

4 - POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

Aucun point à aborder lors de cette séance

5 - QUESTIONS DIVERSES

La commission jeunesse social et culture propose des expositions ;

Roberte BUIREY du 17 au 29 mars 2022

Pascale AURIGNAC du 13 au 22 mai 2022

Un nouveau document sera présenté pour délibération lors de la prochaine réunion du conseil municipal pour la location de la salle des fêtes par les associations.

Le 19 mars aura lieu une initiation à l'usage des défibrillateurs, inscription en mairie, 09 62 56 56 57 ou 06 47 81 38 47.

Julien Lissandre rappelle au conseil municipal que nous avons évoqué l'idée d'organiser un conseil municipal des jeunes. Les réflexions autour du réaménagement du parc pourraient être une base de concertation à soulever avec eux. Trente habitants ont moins de 15 ans dans la commune.

Marion Rivera relaie la demande d'une chorale recherchant un local pour pouvoir répéter le jeudi soir. Cette demande sera étudiée par la commission jeunesse, social et culture une fois le nouveau document rempli par le collectif

